

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par Monsieur le Bourgmestre de Theux, Monsieur Deru en date du 06/08/2021;

L'autorisation N° EC038

Est délivrée à	Asbl Scouts Saint-Joseph
Domicilié	Rue Roua, 18 à 4432 Alleur
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	« Au gîte des Scouts » situé, Rue Thier May, 29 à 4910 Jusleville
Capacité	60 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 17/12/2024.

Le 19/08/2021

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume